LE COURRIER
L'ESSENTIEL, AUTREMENT

Un appel à protéger l'Aire

C'est sous la forme d'un «cahier de doléances» que des associations pour la protection de l'Aire ont fait part de leurs préoccupations à l'Etat et aux communes.

JEUDI 8 OCTOBRE 2020 MATHILDE MOREL

Les auteur du "cahier de doléances" déplorent une dégradation des milieux terrestres et aquatiques, particulièrement depuis le semi-confinement. KEYSTONE

«Il y a le feu au lac», déclare d'entrée Christiane Isler, ancienne présidente et membre du comité de l'Association pour la sauvegarde de Confignon. Sept organisations ont déposé cette semaine un «cahier de doléances» auprès de l'Etat et des communes de Confignon et Bernex. En gestation depuis 2016, le projet est constitué de 42 demandes concernant la protection de la nature, les riverains ainsi que la quantité et la qualité de l'eau de la rivière et des terres avoisinantes. Des mises en garde «répétées» à l'égard des autorités communales, mais «ignorées», selon les associations, les ont menés à pousser un «coup de gueule» devant la presse.

Alors que la quatrième phase de la renaturation de l'Aire est à l'étude et devrait engendrer de nouvelles dépenses, les associations déplorent une dégradation des milieux terrestres et

aquatiques. Les auteurs du «cahier de doléance» dénoncent un manque de volonté de l'Etat et des communes pour améliorer la situation. «Il y a une terrible incohérence entre les dizaines de millions dépensés pour la renaturalisation de la zone et d'un autre côté, on ne la protège pas, donc on investit de l'argent à fond perdu», dénonce Jean Hertzschuch, président de Sauvegarde Genève.

Incivilités dénoncées

«Le déclencheur, c'est l'année 2020 et le semi-confinement», explique Margareth Robert-Tissot, présidente de l'Association pour la sauvegarde de Confignon et environs. Déprédations des sites, abandon de déchets et tapage nocturne ont atteint leur paroxysme entre le mois de mars et la fin de l'été, affirme-t-elle. «Le problème, c'est le non-respect du vivre-ensemble, on déplore les attitudes de certaines personnes qui nuisent à la faune, à la flore et aux riverains», poursuit la présidente de l'ASC. Ils dénoncent également la présence de véhicules sur le périmètre de l'Aire, voire dans les champs. «Ce n'est pas acceptable, il faut que l'Etat fasse entendre que tout n'est pas permis et sévisse», lance Margareth Robert-Tissot. Elle est approuvée par Alain Rouiller, de l'**Association qualité de vie à Bernex et Confignon**, qui déplore «le manque de suivi de l'Etat dans le cas de renaturation comme celle de l'Aire». Pour parer aux manquements qu'il dénonce, les associations proposent de créer une «brigade verte intercommunale».
Un autre point important concerne les futurs quartiers des Cherpines et de Bernex-Est. Il est prévu que chacun accueille près de 10 000 habitants supplémentaires. «Il faut prioritairement protéger la nature, les politiques ne se rendent apparemment pas compte de l'urgence de la situation», renchérit Christiane Isler.

La présence de serres sur des terres arables de la plaine de l'Aire est également contestée par les associations. Un moratoire est exigé pour la construction de nouvelles infrastructures, «qui polluent l'eau s'écoulant ensuite dans la nappe phréatique». Alain Rouiller relève tout de même que deux motions pour la protection de l'Aire ont été déposées au Grand Conseil.

Discussions en vue

Contactés, le Département du territoire ainsi que les communes de Confignon et de Bernex ne sont pas surpris par ces préoccupations. Ils en partagent un bon nombre, bien que devant encore analyser les demandes présentées jeudi. «La renaturalisation de l'Aire attire, et la hausse de fréquentation de la zone engendre des aspects négatifs exacerbés», explique Nathalie von Gunten-Dal Busco, conseillère administrative de Confignon. «La commune est toutefois limitée dans ses compétences, comme par exemple en ce qui concerne la gestion de l'eau ou les questions frontalières, mais travaille déjà à l'amélioration de l'entretien des rives et à une meilleure sensibilisation de la population». L'idée consiste désormais à discuter avec les autres communes, afin «d'aller de l'avant».

Vision que partage la **commune de Bernex** et son conseiller administratif Cyril Huguenin, qui vient de recevoir le «cahier de doléances». Il ajoute que des «ajustements sont toujours possibles». Pour Gilles Mulhauser, directeur général de l'Office cantonale de l'eau en charge de la renaturalisation de l'Aire, le fait que sept associations rédigent un rapport riche et complet est réjouissant. «Il est ainsi plus facile de réagir et de se répartir les tâches au niveau communal et cantonal». Il sera aussi question de définir les priorités parmi ces 42 demandes, car «toutes ne sont pas au même niveau», conclut Gilles Mulhauser.